



DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

pour l'exécution de travaux de fouille aux abords et dans la voie publique sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Le demandeur / le service d'infrastructure * _____ se propose de faire réaliser les travaux de fouille suivants :

- a) raccordement / aménagement extérieur de l'immeuble sis rue _____ No _____ ;
dans le cadre de la **demande d'autorisation de construire approuvée N°** _____
nom et adresse du **propriétaire** : _____ rue _____ No _____
- b) pose / réparation / travaux d'entretien * _____ dans la rue _____

Les travaux seront exécutés par l'entreprise de génie civil _____

adresse : _____ No _____ ; Tél : _____ Fax : _____

Date des travaux proposée: _____ Durée des travaux : _____ jours/semaines *

L'entreprise chargée des travaux s'engage par son mandataire soussigné _____ à demander le marquage des réseaux existants auprès de tous les concessionnaires de réseaux avant le début des travaux et à se conformer aux conditions de l'autorisation indiquées ci-dessous.

En cas de non-conformité à la présente, le chantier sera immédiatement arrêté !

Date Signature de l'entrepreneur

Date Signature du demandeur/service ordonnateur *

* biffer ce qui ne convient pas

Partie à remplir par le Service de la Voirie :

AUTORISATION

Le service de la Voirie de la Ville d'Esch autorise le demandeur à faire exécuter les travaux précités sous conditions :

- de demander un règlement de circulation auprès du Service de la Circulation (tél. 54 73 83 - 314)
- d'organiser lui-même une réunion de coordination sur place avec tous les concessionnaires de réseaux concernés et avec le Service de la Circulation
- de contacter le Service de la Voirie (secrétariat : 54 73 83 - 343) afin de déterminer la nature exacte des travaux
- d'envoyer dans les meilleurs délais un dossier <<Etat des Lieux>> reprenant l'état actuel de la zone des travaux
- de disposer de l'autorisation de l'Administration des Ponts & Chaussées pour exécuter des travaux sur une voirie de l'Etat (route nationale, chemin repris)
- de respecter les dispositions techniques de la Ville d'Esch concernant l'exécution de travaux d'excavation, de remblaiement et de réfection dans les voies publiques
-

Esch-sur-Alzette, le _____

Transmis pour information : - au service de la Circulation (Fax 54 73 83 677)
- au service régional de l'Administration des Ponts & Chaussées (Fax 57 18 20)
-

Remarque : Prière de joindre à la demande un plan de situation du lieu exact des travaux !